

**HIVER 2027**

## **TOUR DE L'ARDECHE EN LIBERTE**

**Massif Central Oriental – Haute Loire et montagne d'Ardèche**

**Sur la ligne de partage des eaux et le GR7 :**

**entre volcans et grands espaces**

**Randonnée itinérante sans sac**

**7 jours / 6 nuits / 5 jours de marche**



Territoire de hauts plateaux, la Haute Loire et la Montagne d'Ardèche présente tous les atouts pour une itinérance nordique en raquettes et sur plusieurs jours. L'itinéraire emprunte une grande partie du GR®7 et du partage des eaux sur de large crêtes.

Située sur la bordure Est du Massif Central, surplombant une partie des Cévennes, son relief compris entre 1 000 et 1 750 mètres d'altitude est relativement doux. De grandes forêts, comme celle de Bonnefoi ou de Mazan, contrastent avec de petits bois mais surtout avec de grands espaces de pâturages immaculés aux ambiances de type grand nord durant l'hiver.

GR7® : chemin de grande randonnée qui rejoint les Vosges aux Pyrénées en suivant exclusivement la ligne de partage des eaux (ligne géographique entre deux bassins versants).

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Accueil à partir de 17h00 aux Etables au gîte le Chalet d'Ambre**

### **Jour 02 : Randonnée des Etables à Médille**

Vous randonnez jusqu'au sommet du Mont Mézenc à 1 753 mètres d'altitude, avec sa forme en selle de cheval et ses deux sommets. Il marque la frontière entre deux départements car le sommet avec la croix est en Haute-Loire et le plus haut 1753m est en Ardèche. Il symbolise aussi la ligne de partage des eaux entre les bassins Méditerranéen et Atlantique.

Après l'aller-retour au Mézenc depuis la croix de Peccata (route fermée l'hiver), vous sous dirigez vers les dents du Diable : ses 2 canines (le Chastelas et la Roche Poitue) et sa molaire (la Grosse Roche).

Au Nord, le Mont Signon avec à ses pieds le village de Chaudeyrolles et son volcan de type Maar qui est désormais comblé par une tourbière.

Le GR bifurque plein Est puis plein Sud pour rejoindre la ferme de Médille.

Dénivelée : + 540 m ; - 510 m      Horaire : 4h30 de raquettes      Distance : 12.5 km

### **Jour 03 : Randonnée de Médille au Mont Gerbier de Jonc (Bachasson)**

Randonner sur le flan Est, plus sauvage, du Mont Mézenc est le privilège des randonneurs en itinérance. Après la montée au col de la Croix de Boutières, la vue sur le cirque des Boutières procure l'effet « Ouahhh » assuré. Ici le paysage est préservé car son caractère est unique et volcanique.

Les roches de Cuzet témoignent de l'importante érosion qui s'opère sur ce versant plus pentu. Vous rejoignez l'immense forêt domaniale de Bonnefoy sous l'oeil du Suc de Sara et vous avez désormais en ligne de mire, le Mont Gerbier de Jonc.

Nuit à la Chaumette

Dénivelée : + 435 m ; - 500 m      Horaire : 5h00 de raquettes      Distance : 14.5 km

### **Jour 04 : Randonnée du Mont Gerbier de Jonc à Sagnes et Goudoulet**

Vous rejoignez le balisage de l'itinérance nordique qui traverse l'espace nordique de Liberté du Gerbier avant de rejoindre la ferme mémoire de Bourlatier dont sa charpente en forme de vaisseau inversé supporte le poids considérable de sa toiture en lauze.

Vous montez sur le petit col et delà, vous descendez le GR, passez devant la Tour à eau en aller-retour (2km), une oeuvre du paysagiste Gilles Clément sur le parcours artistique du partage des eaux.

La descente se poursuit par les pré jusqu'au village de Sagnes-et-Goudoulet.

Dénivelée : + 330 m ; - 310 m      Horaire : 5h00 de raquettes      Distance : 14 km

### **Jour 05 : Randonnée de Sagnes et Goudoulet au Rousset du Lac**

Vous laissez vos empreintes de raquettes sur les plateaux du Mont Mézy balayés par les vents et la burle avant d'arriver dans la forêt de Bauzon et ses beaux sapins, refuge de nombreux animaux durant la période hivernale.

Puis, vous descendez dans la Vestide du Pal, le plus grand cratère d'Europe (de type Maar), pour arriver au Lac Ferrand puis au Rousset du lac.

Dénivelée : + 275 m ; - 265 m      Horaire : 4h30 de raquettes      Distance : 11.5 km

### **Jour 06 : Randonnée de Rousset du Lac au col de la Chavade**

Après le sommet du suc de Bauzon, cet ancien volcan, vous vous dirigez vers le petit Narçon, Fonbonne et le Passadou après avoir traversé le Chambonnet. Entre zones de pâturages et vallons, vous croisez quelques fermes isolées avant de descendre vers le village de Mazan l'Abbaye et les ruines de l'ancienne abbaye cistercienne qui est aujourd'hui le support d'une oeuvre d'art contemporain sur le parcours artistique du partage des eaux. La randonnée continue par une belle piste forestière à travers la forêt de Mazan autrefois propriété des moines cisterciens. Du Cros de Boutazon, vous dominez la haute vallée de l'Ardèche ; cette célèbre rivière prend sa source à quelques centaines de mètres de là

Dénivelée : + 370 m ; - 340 m      Horaire : 5h30 de raquettes      Distance : 15.5 km

### **Jour 07 : Randonnée du col de la Chavade à la croix de Bauzon**

Après le col de la Chavade, la ligne de partage des eaux et le GR7® continuent par des landes et des zones d'estives jusqu'au col du Pendu.

Du col il est possible de monter aux Valadous, joli sommet plein de bruyère avec vue à 360° puis rattraper la piste de Pergeyres qui longe la crête et mène jusqu'à la station de la Croix de Bauzon.

Transfert retour vers les Estables en fin d'après-midi.

Dénivelée : + 395 m ; - 295 m      Horaire : 5h00 de raquettes      Distance : 14 km

Ce programme est donné à titre indicatif, il est susceptible d'être modifié en fonction des conditions climatiques, du niveau du groupe et/ou de la disponibilité des hébergements.

## **FICHE PRATIQUE**

### **ACCUEIL**

**Le jour 1 à partir de 17h00 aux Estables en Haute Loire, au gîte le Chalet d'Ambre**

**Accès voiture : Utiliser la carte MICHELIN 331 Local Ardèche - Haute-Loire.**

**- Si vous arrivez par Aubenas :**

Vous sortez d'Aubenas en direction du Puy-en-Velay par la N102. Au village de [Labégude](#), vous prenez direction Vals les Bains par la D578 jusqu'au village et col de Mézilhac. Vous tournez à gauche au col en direction de Lachamp-Raphaël sur la D122. Vous traversez Lachamp-Raphaël puis vous prenez direction Le Mont Gerbier de Jonc. A Bourlatier, vous tournez à droite sur la D378, toujours en direction du Mont Gerbier de Jonc, puis vous prenez la direction Les Estables.

**- Si vous arrivez par le Puy-en-Velay :**

Vous sortez du Puy-en-Velay et vous prenez la D15 direction Valence, puis la D535 direction le Monastier sur Gazeille. Après avoir traversé le Monastier Sur Gazeille, vous restez sur la D535 puis la D631 en direction de Les Estables.

**Accès train : gare du Puy en Velay**

Puis taxi jusqu'aux Estables (à votre charge)

Pour les horaires de train, prenez en compte le temps de trajet entre Le Puy et les Estables (environ 1 heure) – 40 minutes + le temps de prise en charge du taxi.

### **DISPERSION**

**Le jour 7**

**Transfert après la randonnée' depuis la Croix de Bauzon (16h-17h) jusqu'aux Estables**

**Arrivée vers 17h30-18h30**

**Hébergements avant ou après la randonnée : Nous consulter**

### **FORMALITES**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

### **NIVEAU**

En forme. 4 à 6 heures de raquette par jour, itinéraires vallonnés de 11 à 15 km sur sentier balisés et GR®7 non damés.

Niveau requis : 3/5

#### **Information :**

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur/guide et sous votre propre responsabilité.

Vous devez être capable d'autonomie et :

- Être capable de lire une carte de randonnée au 1/25 000<sup>e</sup>
- Être capable de vous orienter hors sentiers sur neige suivant tout type de météo
- Être capable d'utiliser une boussole
- Être capable de maîtriser les techniques d'orientation

Nous vous conseillons de télécharger les trace GPS sur une application mobile de cartographie et de prévoir une batterie de secours

Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée ainsi que la trace GPS de l'itinéraire. Cependant, ce dernier reste un outil d'aide à la navigation, il convient de savoir s'orienter en cas de panne (lecture carte, orientation à la boussole etc ...).

Vous pouvez profiter pleinement de votre randonnée à raquette à neige, le risque d'avalanches est quasiment nul et les endroits les plus "à risque" sont connus.

Le parcours suit celui de l'itinérance nordique de la Montagne ardéchoise, avec un balisage restreint sur le terrain afin de garder son côté sauvage. Néanmoins, vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain etc...).

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).

## HEBERGEMENT

Jour 1 : Gîte de séjour. Chambre twin. Douches et WC dans la chambre

Jour 2 : Chambre d'hôtes. Chambre double ou twin. Douches et WC dans la chambre

Jour 3 : Chambre d'hôtes. Chambre double ou twin. Douches et WC dans la chambre

Jour 4 : Chambre d'hôtes. Chambre double ou twin. Douches et WC dans la chambre ou suivant disponibilité gîte d'étape\*. Petit dortoir privatisé. Douches et WC sur le palier.

Jour 5 : Chambre d'hôtes. Chambre double ou twin. Douches et WC sur le palier.

Jour 6 : Chambre d'hôtes. Chambre double ou twin. Douches et WC dans la chambre ou gîte d'étape

Draps, couvertures et serviettes fournies

\*Pour la nuit en gîte d'étape, prévoir un drap sac (couvertures fournies) et une serviette de toilette.

Chaque matin, au départ, les hébergements vous remettront un pique-nique avec salade composée, fromage, pain et fruits (n'oubliez-pas votre boîte hermétique et vos couverts, indiqués dans la liste des bagages à prendre).

En cas d'abandon en cours de route, étape sautée ou autre prestation non consommée du fait des randonneurs, aucun remboursement ne pourra être exigé

## TRANSFERTS INTERNES

-

## PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transférés par la route et vous les retrouvez chaque soir en arrivant à l'hébergement.

Pendant la randonnée, vous porterez uniquement vos affaires de la journée.

Vos bagages doivent être prêts impérativement avant 9h ou suivant indication horaire. Ils seront déposés entre 9h et 16h à l'hébergement suivant.

**Information** : Vos affaires personnelles transportées devront être contenues dans UN SEUL BAGAGE (valise, sac à dos ou sac de voyage) n'excédant pas 12 kg. Un

supplément sera demandé aux personnes qui se présenteront au départ avec plusieurs sacs à transporter par véhicule.

## **GROUPE**

A partir de 2 personnes

A partir de 16 ans

## **ENCADREMENT**

Séjour en liberté

## **CARNET DE RANDONNEE**

Après règlement du solde, vous recevrez en format numérique (à imprimer par vos soins)

- Les coordonnées des hébergements
- Le topo guide et toutes informations utiles (variantes, distances, temps de marche...)
- L'itinéraire en format GPX ou GPS

Les cartes IGN : 2837OT (lac d'Issarlès) – 2836OT (Gerbier de Jonc) – 2858OT (L'argentière La Bastide Puylaurent) peuvent être directement commandées sur internet

## **MATERIEL FOURNI**

Possibilité de louer du matériel (voir dates et prix)

## **EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR**

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : [www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)

## **LISTE DES AFFAIRES A EMPORTER**

Vêtements : pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante.
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable.

Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable. Ces 3 couches doivent toujours être dans votre sac à dos car en montagne le temps change très vite. Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer « une ascension » vêtu d'une veste polaire.

### **Pour la randonnée**

- Sac à dos 40 litres minimum
- Chaussures de randonnées montantes et étanches
- Veste type Gore-tex avec capuche
- Pantalon ou surpantalon étanche
- Pantalon de randonnées et short pour les séjours en été
- Veste polaire
- 2 paires de gants
- Bonnes lunettes de soleil, masques de ski
- Protection lèvres et peau
- Une paire de guêtres
- Une couverture de survie (obligatoire)



**Pour vos bagages qui seront transportés par véhicule :** Sac de voyage n'excédant pas 12 kg (pensez à la personne qui les portent. Merci)

**Pour les piques niques**

Une boîte plastique étanche contenance 500 à 750 ml.

Couverts, couteau

1 ou 2 gourdes, capacités 1 à 1.5 litres.

1 Thermos pour les séjours neige

**Pour le soir**

- Chaussures de détente pour le confort le soir

- Une tenue vestimentaire de rechange

- Affaires de toilettes au minimum

**Pour les nuits en hébergement en gîtes d'étape**

- Draps cousus (couverture fournies) ou sac de couchage

- Serviette

**Petite pharmacie personnelle**

- Antalgique (aspirine, Doliprane), vitamine C, elastoplaste, pansements adhésifs, double peau (Compeed), boules Quies

- Vos médicaments personnels...

Une pharmacie collective est prévue pour le groupe.

Divers : appareil photo, chauffeuses

**OBLIGATOIRE : Couverture de survie**

**DATES ET PRIX**

**Dates de départ en 2027 :**

**Du 09 Janvier au 07 mars 2027 à votre convenance (sous réserve de disponibilité dans les hébergements**

à partir de 2/3 personnes 895 €/pers

à partir de 4 pers 855€/pers

à partir de 5 pers 815€/pers

à partir de 6 pers 750€/pers

- Location raquettes et bâtons (6 jours) : 60 €
- Transfert aller/retour Gare SNCF Le Puy en Velay – Les Etables : 60 €
- Nuit supplémentaire en demi-pension, en chambre d'hôtes/hôtel avant ou après le séjour : sur demande

**LE PRIX COMPREND**

L'hébergement en pension complète, du dîner du jour 1 au pique-nique du jour 7

Vin et café compris dans les hébergements

Le carnet de randonnée en version numérique

L'itinéraire GPS au format gpx

Le transport des bagages

Le transfert retour de la Station de la Croix de Bauzon aux Etables

La taxe de séjour

**LE PRIX NE COMPREND PAS**

Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous

Le transfert gare SNCF Le Puy en Velay – Les Etables aller et retour

Les dépenses personnelles, les boissons, le transport, ainsi que les assurances annulation, assistance et rapatriement.

L'équipement individuel

La location du matériel

Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

### **FORMALITES**

Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

### **ADRESSES UTILES**

**Itinéraire** : [www.viamichelin.fr](http://www.viamichelin.fr)

**SNCF** : [www.sncf-connect.com](http://www.sncf-connect.com)

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

#### **ANNULATION De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

#### **ANNULATION De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
  - \* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
  - \* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

### **Extension Epidémies :**

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

## **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –  
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex